



18 SEP. 2022

## Appel pour la fourniture des dossiers des bilans des projets PRFU pour la perception de l'indemnité de recherche

Il est porté à la connaissance des enseignants chercheurs de la FST que le dépôt des dossiers des bilans des projets PRFU pour la perception de l'indemnité de recherche est fixé entre le 18/09/2022 et le 06/10/2022.

### Dossier à fournir:

- 1- Fiche de synthèse visée par le CSF (selon modèle) ;
- 2- Rapport synthèse des activités de recherche pour l'année 2022 établi par le chef de projet et visé par le président du CSF, accompagné des rapports individuels des membres chercheurs (format libre) ;
- 3- Canevas des publications des 3 dernières années (2020-2021 et 2022) renseigné par chaque chercheur (selon modèle) ;
- 4- État sur situation des chercheurs dûment renseigné et visé par le responsable du projet pour l'année 2022 (selon modèle) ;
- 5- Déclaration sur l'honneur pour chaque chercheur rattaché à l'université de Mostaganem relative à l'année 2022 (selon modèle) ;
- 6- Attestation de non perception d'indemnité de recherche pour les chercheurs associés hors Université de Mostaganem, délivrée par l'établissement de rattachement ;
- 7- Copie du dernier arrêté de nomination (uniquement pour le changement de grade de recherche, accompagné d'une attestation visée par le président du CSF) ;

*En plus des documents ci-dessus, les documents suivants sont requis pour les nouveaux projets PRFU agréés à partir du 01/01/2022*

- 8- Chèque barré
- 9- Fiche de renseignement (selon modèle)
- 10- Contrat de recherche signé (selon modèle).
- 11- Copie du dernier arrêté de nomination.

### Remarque :

- Les dossiers doivent parvenir sous les deux formats papier et numérique sur support numérique lisible.
- Les dossiers incomplets seront systématiquement rejetés.

